



L'an Deux mille vingt-cinq, le onze du mois de juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Catherine FAURE, Maire.

Etaient présents : Mme DESCOURS Monique, M. DESESTRES Raphaël, M. FAURE Patrice, M. FAURE Philippe, Mme FAURE Valérie, Mme FAURE Catherine, M. GASTALLE Nicolas, M. GIRARD Didier, Mme JALLAT Sonia, Mme MANDON Murielle.

Excusés : Mme BARRIOL Marie-Laure, M BERRY Frédéric, M. GENOT Michel et M. TALLARON Bernard

Absent : M. SALQUE Laurent

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. FAURE Patrice

01 – Approbation des procès-verbaux des 11/04/2025 et 02/05/2025 (consultables sur le site internet et le panneau d'affichage) - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 10 Voix POUR.

02 - Délibération portant sur une demande de participation scolaire OGEC St Martin - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 10 Voix POUR. (N°2025-22)

03 – Décision modificative budgétaire N°1 – régularisation - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 10 Voix POUR. (N°2025-23)

04 - Délibération portant sur la demande d'aide pour le déneigement 2024-2025 au Département - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 10 Voix POUR. (N°2025-24)

05 - Délibération portant sur la modification des statuts du SDE 07 (suite à son changement de nom « Territoires d'énergies ») - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 10 Voix POUR. (N°2025-25)

06 - Délibération portant sur une demande de prêt de trésorerie à court terme de 100 000 € à la Caisse Régionale de Crédit Agricole mutuel Sud Rhône-Alpes, en attendant la rentrée de subventions pour le commerce - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 10 Voix POUR. (N°2025-26)

07 - Délibération portant sur une demande d'achat d'un terrain communal constructible à Gourgouras - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 10 Voix POUR. (N°2025-27)

08 - Délibération portant sur la Création d'un emploi permanent ouvert au fonctionnaire et/ou contractuel (Art. L.332-14 ET L.332-8 du CGFP) – Adjoint administratif principal 2eme classe (suite à la montée en grade de la secrétaire de mairie) - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 10 Voix POUR. (N°2025-28)

09 - Délibération portant sur une proposition de mission jusqu'à l'obtention du permis pour la construction d'un local technique communal - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 10 Voix POUR. (N°2025-29)

Divers

- Inauguration des travaux de Châteauneuf en boutières prévue le 30/08/2025 ; mise en place de panneau sur le site pris en charge financièrement par l'Association du Foyer Rural.
- Fête du 2 août : organisation.
- Arrêtés de circulation et de stationnement le long de la traversée RD 120 du centre bourg – quartier St Julien Boutières

Le détail de ces délibérations sera inclu dans le Procès-verbal après approbation par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion, qui sera publié sur le site internet. Un exemplaire sera également mis à disposition du public en Mairie.